

RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DANS L'ÉDITION-DISTRIBUTION CINÉMATOGRAPHIQUE : DEUXIÈME DATE POUR UNE JOURNÉE DE FORMATION

Paris, le 17 décembre 2025 - Lors du dernier Festival de Cannes, la **Coordination des Éditeurs-Distributeurs de Films (DIRE, FNEF, SDI)**, en étroite coopération avec la **CST** - Commission supérieure technique de l'image et son, et l'**ADRC** - Agence pour le développement du cinéma en régions, annonçait la création d'un **groupe de travail dédié à l'éco-responsabilité** de l'édition-distribution.

Fruit d'une volonté collective, la formation « Comment réduire l'empreinte environnementale dans l'édition-distribution cinématographique » s'est tenue pour la première fois le vendredi 10 octobre dernier et a rencontré un grand succès.

Inscrites au Plan Action ! du CNC, les préoccupations environnementales sont un enjeu majeur pour l'ensemble des filières audiovisuelles et notamment au sein de ce maillon essentiel de la chaîne cinématographique qu'est l'édition-distribution. L'adoption de pratiques éco-responsables est perçue comme un objectif fondamental aussi bien en acquisitions, qu'à la programmation en passant par le marketing.

La CST a choisi de co-concevoir cette formation avec Ecoprod, pour permettre aux participants, à travers des ateliers, des études de cas et des retours d'expérience, de développer des compétences concrètes et des pratiques durables pour l'édition-distribution cinématographique.

La deuxième session aura lieu le 20 mars 2026. Inscrivez-vous dès maintenant sur <https://formation.cst.fr>

Commission supérieure technique de l'image et du son (CST) : Première association française de techniciens du cinéma et de l'audiovisuel. Née en 1944, elle promeut la qualité du geste du technicien et la qualité de la restitution de l'œuvre pour le spectateur.
cst.fr

Contact : Sébastien Lefebvre - Responsable de la communication 07 48 12 97 82 - slefebvre@cst.fr

Coordination des Éditeurs-Distributeurs de Films : La Coordination des Éditeurs-Distributeurs de films rassemble le DIRE (Distributeurs Indépendants Réunis Européens), la FNEF (Fédération Nationale des Éditeurs de Films) et le SDI (Syndicat des Distributeurs Indépendants), qui unissent leurs efforts pour porter ensemble la voix du secteur dans leurs combats communs. Contacts : Hélène Herschel, Déléguée générale de la FNEF, helene.herschel@fnef.fr - Hugues Quattrone, Délégué général de DIRE, hugues.quattrone@distributeurs-independants.org - Magalie Armand, Déléguée générale du SDI, magalie.armand@sdicine.fr

ADRC : Agence conventionnée par le CNC qui intervient sur des missions d'intérêt général depuis 1983. Elle agit pour l'aménagement cinématographique du territoire au profit des cinémas des petites et moyennes villes, par le conseil et l'assistance sur les projets de salles et l'accès à une diversité de films, en intermédiation avec les distributeurs et les exploitants. adrc-asso.org Contact : Marina Vasseur - Responsable Communication - m.vasseur@adrc-asso.org

Ecoprod : Association d'intérêt général, Ecoprod mobilise les professionnels pour favoriser la transition écologique et offre un espace de collaboration et de ressources, proposant des outils, formations et études pour sensibiliser et accompagner les acteurs de l'audiovisuel.

Contact - Pauline Landais - Responsable de la communication - paulinelandais@ecoprod.com